A.S.B.L. « Cœur en Marche »

Membre de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique

RAPPORT D'ACTIVITES

2020

A.S.B.L. **« Cœur en Marche »**
59 Rue du Luxembourg
6900 Marche-en-Famenne

Tel : 084 31 59 67
Fax : 084 22 28 35

IBAN : BE19 7320 0319 7112
BIC : CREGBEBB

Mail : contact@coeurenmarche.be
Web : http://www.coeurenmarche.be
BCE : 475 189 934

Table des matières

Mot de la Présidente 3

Fonctionnement 5

Ouverture – Repas – Colis - Marchandises *5*

Ressources humaines *5*

Vie de l'A.S.B.L. *5*

Organisation générale *10*

Communication *11*

Marchandises *11*

Calendrier des distributions des colis et repas *13*

Journal 14

Les comptes annuels de l'exercice 2020 14

Généralités *14*

Résultat de l'exercice *15*

Résultat d'exploitation *16*

Résultat financier *17*

Résultat exceptionnel *17*

Remarque *18*

Dons en nature *18*

Graphiques 19

Nombre de rations alimentaires servies par mois *19*

Distribution mensuelle des colis *20*

Ventilation distribution des rations par C.P.A.S *21*

Organigramme 22

Composition du Conseil d'Administration *23*

Responsable de site et gestion journalière *23*

Notre vision pour 2021 24

Accueillir dans des conditions normales *24*

Permettre à nos bénévoles un retour en service *24*

La mise en place des nouveaux services *24*

Mot de la Présidente

C'est avec fierté que je m'adresse à vous en tant que présidente du Conseil d'Administration de notre A.S.B.L. Cœur en Marche.

2020 aurait dû être une année mouvementée pour notre association, en raison du démarrage des travaux. Nous les attendions depuis longtemps, et ils ont été rendus possible, entre autre, grâce à l'implication sans faille d'un administrateur, responsable des travaux et au bas de laine constitué au fil du temps par ceux qui nous ont précédé aux commandes. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Courant janvier, les nouvelles du bout du monde nous faisaient craindre des petites difficultés d'ordre sanitaire. Ce qui a suivi, et qui est encore en cours aujourd'hui, a été un véritable tsunami.

2020, je viens de le dire, aurait dû être une année mouvementée ! Avec le recul, je peux dire qu'elle a été à la fois formidable et déplorable.

FORMIDABLE à plus d'un titre :

- Avec le lockdown décrété mi-mars, de nombreuses associations ont vu leurs activités réduites à néant. On aurait pu croire, au vu de l'âge moyen de nos bénévoles que nous allions, nous aussi devoir fermer la boutique. C'était sans compter sur le dévouement des moins fragiles d'entre eux - ou des plus téméraires - qui se sont retroussés les manches pour rester au service des plus démunis, au risque d'y laisser la santé. Pas un jour de fermeture depuis le début de la crise. JE DIS FORMIDABLE ET JE DIS MERCI.
- Dès le début de la crise sanitaire, des associations, des services publics, des personnes privées se sont mobilisées, au travers de différents projets, pour soutenir financièrement les associations restées ouvertes, comme la nôtre. JE DIS FORMIDABLE ET JE DIS MERCI.
- Avec les travaux d'amélioration à notre infrastructure, nous avons vu nombre d'entreprises, de services publics, de personnes

privées et de bénévoles faire un geste, soit sous forme de don, soit en proposant leurs services, pour faire avancer la machine. JE DIS FORMIDABLE ET JE DIS MERCI.

DEPLORABLE aussi du fait de l'accroissement de la pauvreté et de l'augmentation des inégalités sociales.

Trente-cinq années après le premier appel de Coluche, vingt ans après le démarrage de notre association, les inégalités restent criantes et notre raison d'être plus nécessaire que jamais.

Notre objectif pour 2021 est de pouvoir continuer à aider au mieux les personnes qui ont besoin de nous, car nous savons que vivre « comme avant » ne sera pas possible sans aide pour les victimes de la crise, menacées de pauvreté. L'aide alimentaire représente pour elles un premier pas vers la réinsertion.

Plus que jamais, pour mener à bien toutes ses actions, notre association compte sur le soutien et le travail des bénévoles.

Aujourd'hui encore, nous avons besoin de collaborateurs qui peuvent s'engager sur le long terme, dans le respect de la charte des restos du cœur de Belgique.

Clairette Barrier

Présidente de « Cœur en Marche »

Fonctionnement

Ouverture – Repas – Colis - Marchandises

Nombre de jours d'ouverture..... **77**
Nombre de repas servis cette année **403**
Nombre de colis alimentaires servis cette année..... **7.722**
Nombre de rations alimentaires..... **30.078**
Poids des marchandises traitées en kg..... **96.198,31**

Ressources humaines

Nombre de bénévoles actifs (dans ce temps de crise) **18**

Membres du Conseil d'Administration **9**

Responsable de site..... **1**

Assemblée Générale (membres depuis la dernière AG) **25**

Vie de l'A.S.B.L.

Le Contexte

La vie de l'association a été fortement impactée par deux éléments :

Modification de l'infrastructure

D'une part, le démarrage de travaux de grande ampleur sur notre infrastructure, travaux décidés au cours de l'exercice 2019 et qui doivent permettre à l'A.S.B.L., sans modifier l'extérieur du bâtiment, de doubler son espace de travail.

Ces travaux doivent permettre d'améliorer les services existants et de proposer de nouveaux services à nos bénéficiaires.

La crise sanitaire Covid-19

Alors que le point précédent était prévu et procédait d'une décision de notre Conseil d'Administration, la crise sanitaire qui s'est abattue sur la planète a totalement chamboulé la vie de tous nos concitoyens, celle de notre A.S.B.L. aussi et nous a dirigé une population jusqu'alors inconnue de nos services.

<u>Les travaux</u>

Grâce à une gestion financière stricte, au cours des 10 dernières années, les Conseils d'Administration successifs ont réussi à capitaliser en vue de ces travaux qui sont effectués, outre une partie subsidiée, sur fonds propres, sans recours au crédit.

Décidés fin 2019, les travaux ont débuté dès janvier 2020, sous la supervision active de notre administrateur Hughes Baquet, ingénieur de formation.

Ils ont été programmés en plusieurs phases dont certaines doivent encore s'achever sur les exercices 2021 et 2022, à savoir :

- Phase I : mise à nu de tout le sous-sol et création d'un espace de stockage comprenant :
    - Stockage à température ambiante,
    - Stockage en froid positif (chambre froide à 4°C),
    - Stockage en froid négatif (chambre froide à -18°C),
    - Monte-charge pour relier le sous-sol au rez-de-chaussée.
- Phase II : aménagement du reste du sous-sol de manière à disposer de :
    - Salle de réunion,
    - Bureau,
    - Cabinet médical et espace bien-être,
    - Buanderie,
    - Douche.
- Phase III : Réaménagement du rez-de-chaussée et de la cuisine, accès PMR, vestiaire pour les bénévoles et salle d'accueil pour les bénéficiaires.

- Phase IV : Chauffage (en ce compris raccordement au gaz naturel), sanitaires, ventilation, sécurité.
- Phase V : Renforcement de la façade arrière, amélioration des autres façades et installation photovoltaïque.

Pour permettre les travaux, les activités de restauration ont été suspendues dès janvier pour les raisons suivantes :

- Les travaux engendrent des nuisances incompatibles avec l'hygiène indispensable dans une cuisine de collectivité,
- Les espaces de stockage des denrées ont été condamnés durant les travaux : les locaux de cuisine ont été utilisés pour stocker.

Nous avons en effet tenu à privilégier la distribution qui, d'année en année prend le pas sur la restauration (plus de 90 % des marchandises traitées en 2019 ont été affectées au service distribution).

Lors du démarrage des travaux, notre volonté était de rouvrir la cuisine dès que possible, les mesures sanitaires en ont décidé autrement : il faut savoir que notre clientèle en restauration étant majoritairement constituée de personnes isolées, la mise en place de « bulles » individuelles est difficilement compatible avec la structure de notre espace restauration.

Les modifications à l'organisation (hors contexte Covid)

1. L'approvisionnement en marchandises de qualité, en quantité suffisante, reste un souci majeur pour notre association. Eu égard au fait que notre Fédération des restos du Cœur de Belgique a postulé auprès du SPP IS afin de remplir en direct un rôle de logisticien (au même titre que la Fédération des Banques alimentaires, de la Croix Rouge, des CPAS et de Alimen'T) pour les marchandises FEAD, nous avons pris contact avec les CPAS partenaires afin de modifier, par avenant, l'article 7 de la convention qui nous lie - pour mémoire, cet article précisait que Cœur en Marche ne distribuait pas de marchandises FEAD - , de manière à pouvoir être reconnus par le SPP IS comme association ayant accès au quota B du FEAD. Les 8 CPAS partenaires ont accepté de modifier la convention en ce sens.

2. Nous avons été approché par la plateforme pour le « Service Citoyen » afin d'évaluer la possibilité d'accueillir chez nous un jeune en service.

L’accueil est prévu pour 28 heures par semaine, pour une période de six mois. De nombreux jeunes en service ayant vu leurs activités habituelles supprimées dans le cadre des mesures Covid, la plateforme nous a sollicité en décembre pour accueillir deux jeunes. Les contraintes sanitaires, les travaux en cours et le fait que nos services ne fonctionnent pas, momentanément, en continu, nous ont contraint à arrêter l’expérience. Elle pourrait se réactiver quand nous reprendront une vie normale.

3. Une assistante sociale bénévole a intégré notre ASBL. Nous lui avons confié l’accueil des personnes qui s’adressent à nos services sans être passés par les CPAS, en vue de les diriger vers ceux-ci. Elle est également chargée des contacts avec les CPAS.

De manière à ne pas interférer avec le travail des CPAS et en attendant une prise en charge du bénéficiaire par ceux-ci, elle peut attribuer un droit à des colis que pour une période limitée à un mois.

4. Nous avons accueilli pour une semaine en juillet les Pionniers attachés à l’Unité scoute de Morialmé. Ces jeunes avaient prévu un camp travail à l’étranger et suite aux mesures sanitaires se sont réorientés pour aider une association belge. Ils ont passé la semaine, dans la bonne humeur, à mettre en couleur les locaux du sous-sol non affecté au stockage.

5. Constatant que la commune de Durbuy représente, en terme de population, 20 % de la population desservie par notre ASBL, que nos services sont régulièrement à saturation, constatant en outre que plusieurs associations y sont actives dans l’aide alimentaire et que cette commune, plus que les plus petites communes avec lesquelles nous avons convention, a les capacités de mettre en place un service qui lui est propre, nous avons pris contact avec le Directeur général du CPAS de Durbuy. Après analyse de la situation, nous avons décidé, d’un commun accord avec lui de dénoncer, fin 2020, la convention qui nous lie et d’ainsi permettre éventuellement à ces associations de se fédérer, éventuellement avec l’aide de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique.

6. Le règlement d’ordre intérieur et le règlement à l’usage des bénéficiaires ont fait l’objet d’une mise à jour.

7. Lors de l'Assemblée générale (reportée en août en raison du Covid), trois nouveaux membres sont entrés dans l'ASBL et deux nouveaux administrateurs ont été désignés.

Les modifications à l'organisation (dues au contexte Covid)

La distribution de colis, dans sa forme habituelle, a été maintenue le vendredi 13 mars 2020 (soit quelques jours avant le lockdown) et, à cette occasion, les bénéficiaires ont été informés des modifications à venir. Après une semaine sans distribution pour nous permettre de nous réorganiser, nous avons repris, le vendredi 27 mars, sans discontinuer (même le 1er mai) jusque décembre.

A partir du 24 mars, nous avons divisé nos « clients » en trois groupes de manière à diminuer les interactions sociales et avons mis en place trois jours de distribution par semaine, un jour pour chaque groupe.

A partir de juin, nous avons modifié l'organisation et sommes passés à deux jours de distribution et deux groupes.

Après le 21 juillet, nous sommes revenus à un groupe et un jour de distribution et ce jusque la fin d'année.

Avant chaque modification, les bénéficiaires ont été avertis oralement, le site internet a été mis à jour et les CPAS partenaires ont été informés.

Il faut préciser que, depuis le 27 mars et encore à ce jour, nos bénéficiaires sont servis à l'extérieur.

Le service est effectué par nos bénévoles dont le nombre a été drastiquement réduit d'une part pour écarter les personnes « à risque », d'autre part pour tenter de diminuer les contacts.

Nous avons eu la chance, grâce au suivi de mesures strictes, de préserver nos bénévoles et de ne pas devoir interrompre le service.

Notre espace restauration n'a pas pu rouvrir pour les raisons reprises plus haut. Nous avons cependant testé la formule de

« plat à emporter » à l'occasion du repas de Noël, après nous être équipé du matériel ad hoc.

Il faut encore citer le fait que nous avons répondu présents quand le CPAS de Marche nous a sollicité pour distribuer, à travers nos structures, les marchandises FEAD auxquelles il avait droit.

Nous avons ouvert 77 jours cette année pour la distribution de colis (7.722 colis) et avons distribué en décembre 403 repas à emporter.

Notre véhicule, pour ce qui concerne les tournées de ramassage dans les magasins partenaires, a été mis en mode mineur : seuls nos « gros » fournisseurs ont été visités au plus grave de la crise de manière à diminuer les contacts. Pour ce qui concerne l'approvisionnement au départ de la Banque alimentaire, nous sommes passés d'un rythme mensuel à un rythme hebdomadaire.

Les marchandises récoltées sont triées et conditionnées avant d'être soit distribuées aux bénéficiaires, soit éliminées, si elles ne répondent pas aux exigences sanitaires (de l'ordre du pourcent).

Les différentes aides

Très vite après le début de la crise, diverses instances ont pris conscience de son incidence sur la pauvreté en général et de la nécessité de venir en aide aux quelques associations encore actives sur le terrain. Dans ce cadre, nous avons pu bénéficier d'une aide substantielle de la Fondation Roi Baudouin et de la Région wallonne (Ministère de l'action sociale – 2 projets).

Nous avons également sollicité les CPAS partenaires courant octobre afin de recevoir une part de l'enveloppe débloquée par le SPP IS dans le cadre de la lutte contre la précarité. La plupart ont répondu positivement.

Organisation générale

La crise sanitaire nous a obligé à réinventer le fonctionnement de nos organes de décision.

L'Assemblée générale ordinaire initialement programmée en mai s'est finalement tenue par écrit en date du 7 août en application de l'Arrêté royal n° 4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

Les convocations, envoyées le 23 juin 2020, demandaient aux membres désireux de participer à l'Assemblée générale de s'inscrire afin de recevoir les documents pertinents et le bulletin de vote.

Les membres ont eu la possibilité de poser des questions concernant les documents envoyés. 20 membres sur 22 ont effectivement participé aux votes.

Afin de répondre au mieux aux besoins du moment, le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois au cours de l'année, quelques fois en présentiel, quelques fois en visioconférence et d'autres fois par écrit.

Communication

Divers communiqués de presse ont été rédigés et adressés à la presse locale (Groupe l'Avenir – groupe La Meuse) en février (organisation et travaux à Cœur en Marche), mars, mai et octobre (crise covid), juillet (aide des pionniers de Morialmé).

Une interview est passée sur les ondes radio (RTL) début mars, deux autres sur RTBF en avril et décembre et un reportage a été effectué par TV Lux, à l'occasion de la confection des repas de Noël à emporter.

Un spot vidéo a aussi été réalisé par la Plateforme du volontariat afin de faire connaître nos besoins à d'éventuels bénévoles.

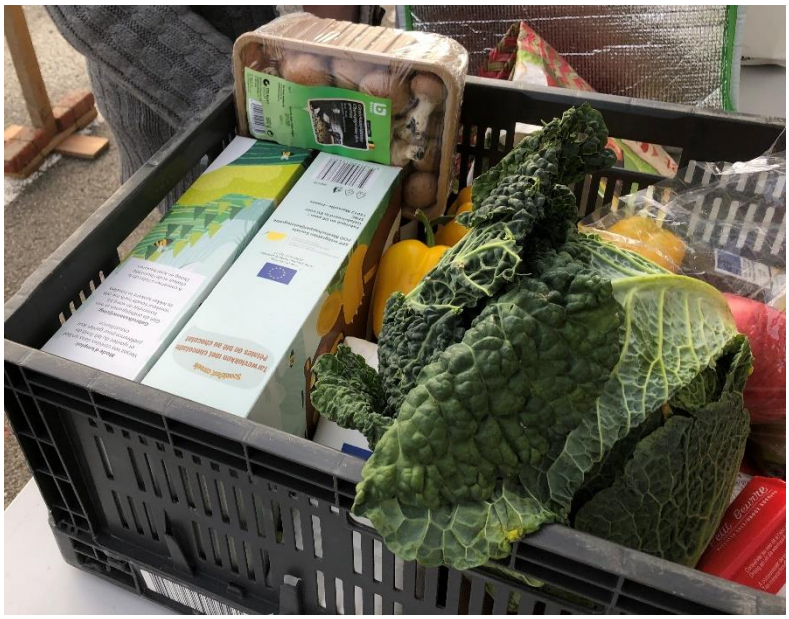

Marchandises

Cette année, nous avons réceptionné, traité et distribué plus de 96 tonnes de marchandises.

Outre les marchandises reçues de nos 4 sources habituelles :

- La Fédération des Restos du Cœur de Belgique (via notre affiliation),
- La Banque Alimentaire, produits non-FEAD (via l'ASBL Partage en Marche),

- Les diverses collectes organisées par des tiers,
- Les tournées en magasins,

nous avons reçu le quota A des marchandises FEAD du CPAS de Marche.

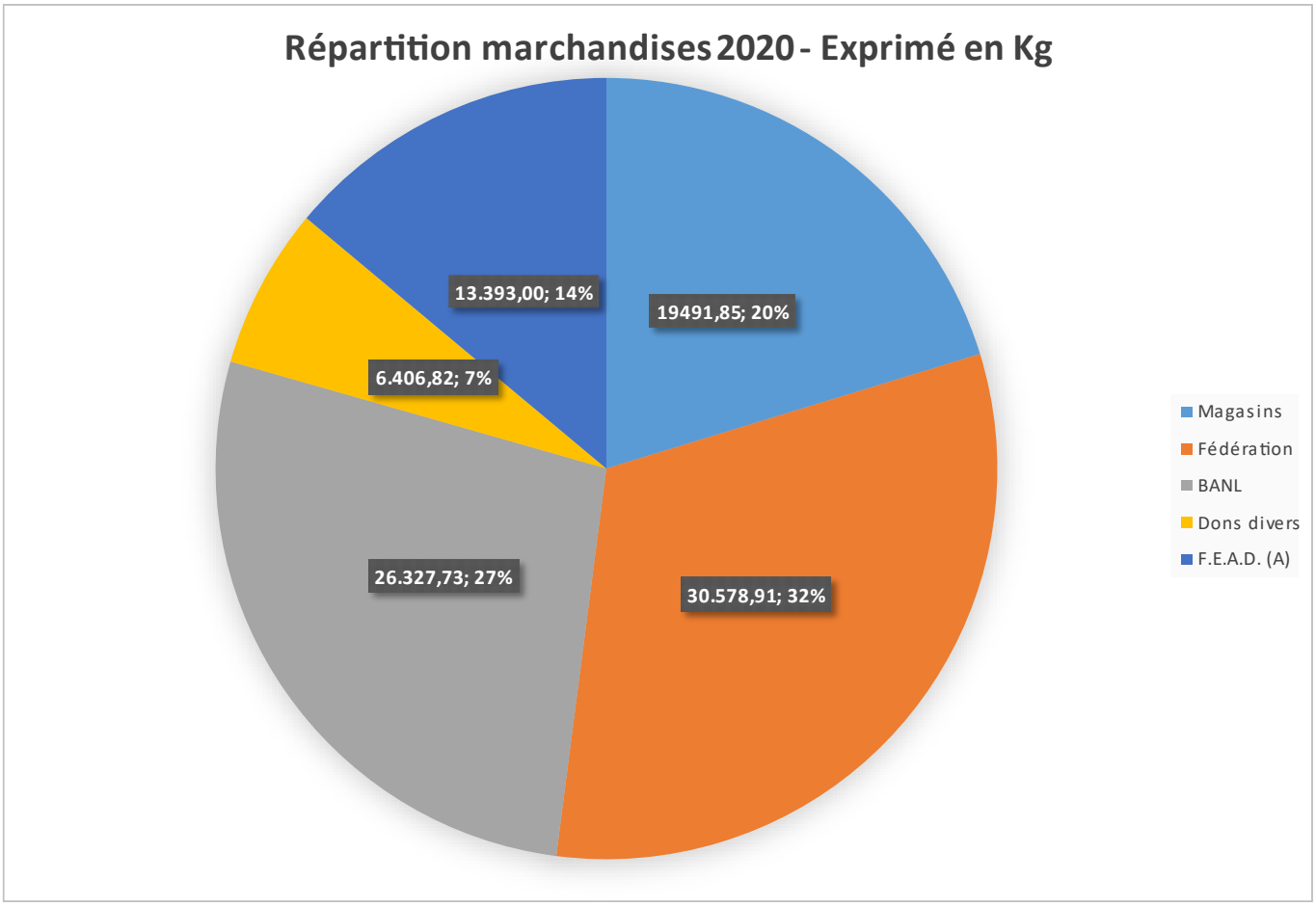

Calendrier des distributions des colis et repas

Janvier											
07	09	10	14	16	17	21	23	24	28	30	31
T	T		T	T		T	T		T	T	
Février											
04	06	07	11	13	14	18	20	21	25	27	28
T	T		T	T		T	T		T	T	
Mars											
03	05	06	10	12	13	17	19	20	24	25	27	31
T	T		T	T		T	T	C.19	**1/1**	**2/1**	**3/1**	**1/2**
Avril												
02	03	07	08	10	14	16	17	21	22	24	28	29
2/2	**3/2**	**1/3**	**2/3**	**3/3**	**1/4**	**2/4**	**3/4**	**1/5**	**2/5**	**3/5**	**1/6**	**2/6**
Mai												
01	05	06	08	12	13	15	19	20	22	26	27	29
3/6	**1/7**	**2/7**	**3/7**	**1/8**	**2/8**	**3/8**	**1/9**	**2/9**	**3/9**	**1/10**	**2/10**	**3/10**
Juin												
03	05	10	12	17	19	24	26					
1/11	**2/11**	**1/12**	**2/12**	**1/13**	**2/13**	**1/14**	**2/14**					
Juillet												
01	03	08	10	15	17	24	31					
1/15	**2/15**	**1/16**	**2/16**	**1/17**	**2/17**	**18**	**19**					
Août												
07		14		21		28						
20		**21**		**22**		**23**						
Septembre												
04		11		18		25						
24		**25**		**26**		**27**						
Octobre												
02		09		16		23		30				
28		**29**		**30**		**31**		**32**				
Novembre												
6		13		20		27						
33		**34**		**35**		**36**						
Décembre												
4		11		18		24						
37		**38**		**39**		**40**						

Ouverture perturbée cause crise COVID et travaux soit 77 jours

	Repas (**403** repas servis lors des distributions – plats à emporter)
	Colis alimentaires (**7722** colis soit **30.078** rations)
	Jours fériés (0**)**

Journal

6 janvier .....**Début des travaux**
9 janvier .....**Conseil d'administration**
13 février.....**Conseil d'administration**
6 et 7 mars ..... **Collecte de vivres au Carrefour de Marche**
11 mars .....**Conseil d'administration**
24 mars ..... **Réorganisation distribution en 3 groupes**
14 mai .....**Conseil d'administration**
26 mai ..... **Livraison du monte-charge**
3 juin ..... **Réorganisation distribution en 2 groupes**
12 juin .....**Conseil d'administration**
24 juin .....**Conseil d'administration**
24 juillet .....**Réorganisation distribution – 1 groupe**
6 au 10 août .....**Chantier Pionniers de Morialmé**
6 août.....**Conseil d'administration**
7 août..... **Assemblée générale ordinaire**
7 octobre.....**Conseil d'administration**
17 novembre.....**Conseil d'administration**
17 décembre .....**Conseil d'administration**
24 décembre .....**Distribution du repas de Noël « à emporter »**

La majeure partie de ces activités se trouve aussi, souvent en image, sur notre site internet : https://www.coeurenmarche.be

Les comptes annuels de l'exercice 2020

Généralités

Les rentrées propres dont dispose notre association proviennent exclusivement de la contribution payée par les bénéficiaires pour les repas et les colis alimentaires. Au cours de l'année 2020, ces recettes se sont limitées à la distribution des colis alimentaires, suite aux travaux et à la crise du COVID.

Outre ces recettes notre association bénéficie de subsides de fonctionnement, versés par la Fédération des Restos du Cœur et par les

CPAS partenaires, au prorata de leur population. Elle reçoit aussi des dons divers.

Au cours de l'année 2020 notre association a bénéficié de ressources exceptionnelles, grâce aux subsides perçus pour la crise du COVID. Après déduction des défraiements versés aux bénévoles, dans ce contexte, notre association a dégagé un résultat exceptionnel qui représente plus d'un tiers de notre résultat net d'activité.

Résultat de l'exercice

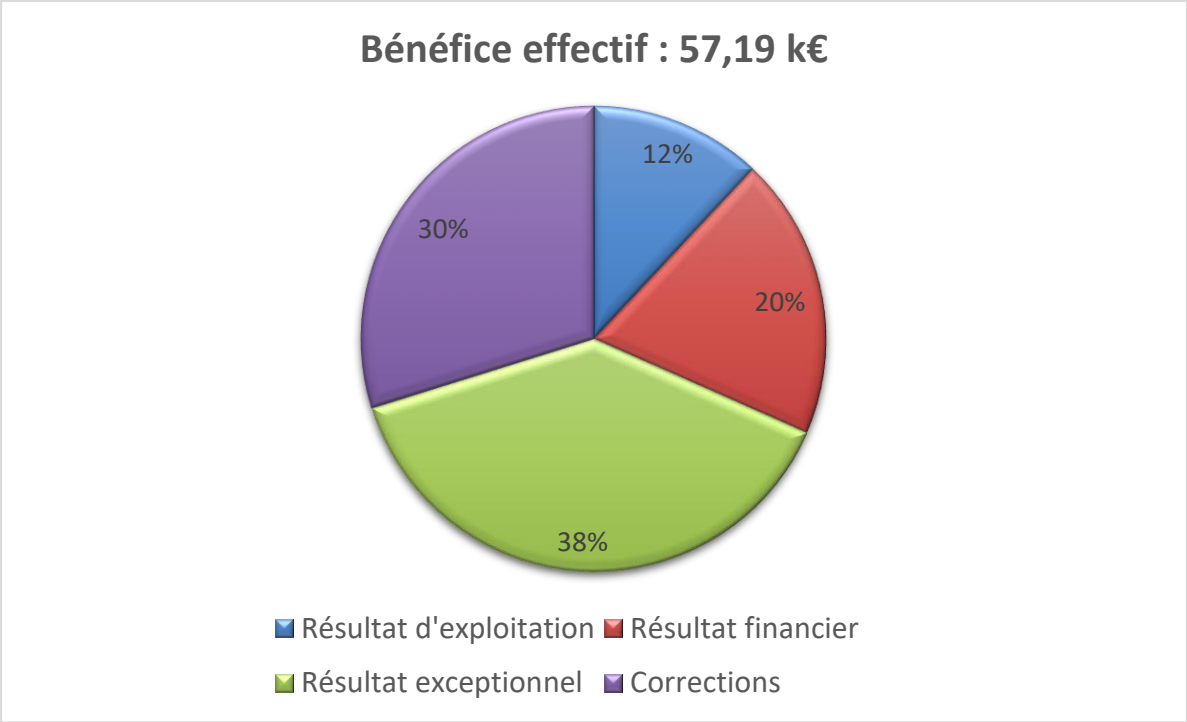

Le résultat de l'exercice se décompose en résultat d'exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel.

Le résultat d'exercice affiche un bénéfice *comptable* net de 40.137,17€.

Celui-ci se répartit comme suit :

- Résultat d'exploitation.....6.855,78 €
- Résultat financier.....11.217,39 €
- Résultat exceptionnel .....22.064,00 €

Pour apprécier le ***bénéfice effectif*** réalisé cette année, il convient d'opérer les deux corrections suivantes :

- Ajouter la dotation en amortissements (charge non décaissée) .....28.344,39,39 €

- Déduire les subsides en capital, repris en produits financiers (produits antérieurement perçus) ..... -11.291,26 €

Il s'ensuit un **bénéfice net obtenu de 57.190,30 €.**

Celui-ci nous a permis d'assurer, pour partie, le coût des travaux de rénovation réalisés en 2020, pour un total de 140.959,60€.

Résultat d'exploitation

L'activité ordinaire pour l'année 2020 a dégagé un bénéfice de 6.855,78€. Ce revenu est la résultat des opérations suivantes :

Des recettes pour un total de 75.750,29 €, se décomposant comme suit :

- Distribution de colis alimentaires .....7.754,20 €
- Subsides .....60.297,42 €
  - Fédération Restos Cœur Belgique : .....45.477,68 €
  - CPAS et Administrations communales : ...14.819,74 €
- Dons .....6.932,71 €
  - Groupe CDH Parlement W : .....2500,00 €
  - Tilman SA : .....1.000,00 €
  - Divers et anonymes : .....3432,71 €
- Location et cotisations .....765,96 €

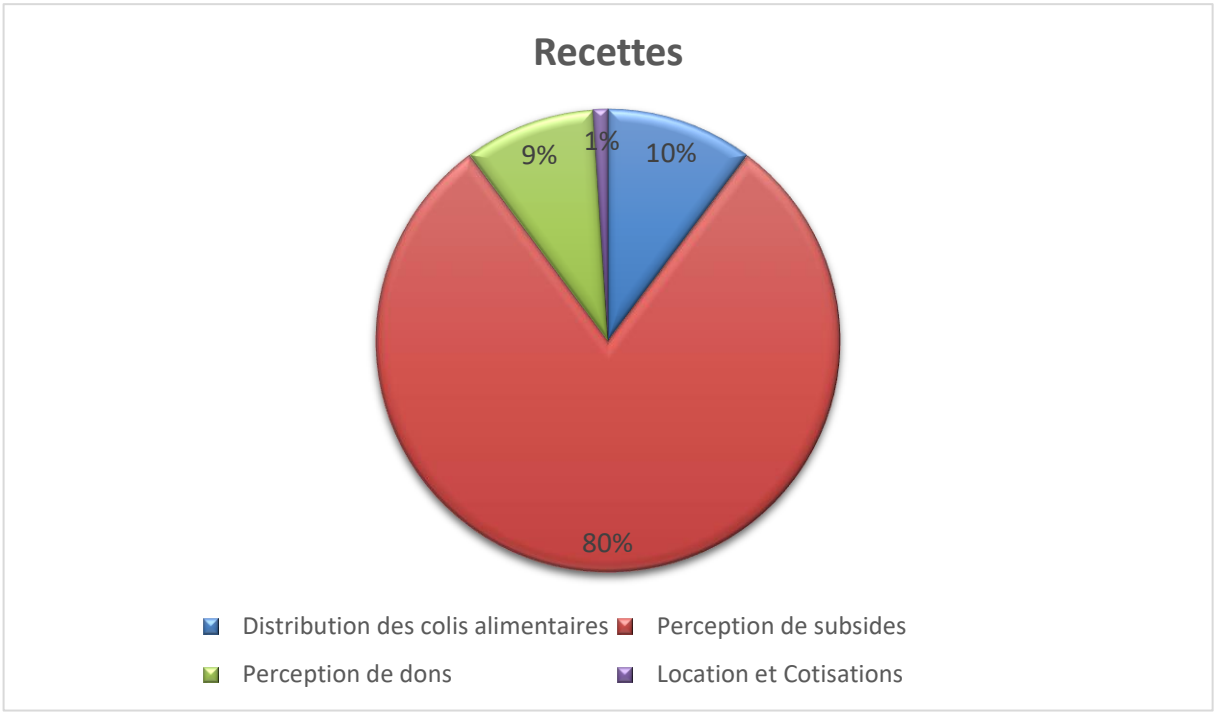

Des dépenses pour un total de 68.894,51 €, se décomposant comme suit :

- Approvisionnements alimentaires .....5.967,73 €
- Frais de locaux .....11.974,09 €
- Petit matériel .....6.371,42 €
- Frais de véhicule .....3.980,21 €
- Honoraires comptabilité .....2.779,49 €
- Frais bénévoles .....2.173,15 €
- Frais de bureau .....1.835,68 €
- Frais administratifs divers .....1.027,82 €
- Assurances diverses .....956,41 €
- Taxes diverses .....3.484,12 €
- Dotation aux amortissements .....28.344,39 €

Résultat financier

Le résultat financier s'élève à **11.217,39,30 €**.

Il comprend des produits (imputation de subsides antérieurement perçus) pour un total de 11.291,26 € et des charges financières ordinaires pour un montant de 73,87 €.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à **22.064,00 €**. Les résultats exceptionnels, par définition, ne se rapportent qu'à un seul exercice et ne sont pas répétitifs. Ils sont quasi exclusivement liés à la crise Covid, à savoir :

En produits :

- Subventions perçues.....25.400,00 €
    - Région wallonne : .....13.900,00 €
    - Fondation Roi Baudouin : .....10.000,00 €
    - FRCB (au profit des bénévoles) : .....1.500,00 €
- Revenus divers..... ..474,00 €

En dépenses :

- Défraiements alloués aux bénévoles .....3.810,00 €

Remarque

Il est à noter que nous avons également perçu une subvention de la Province de Luxembourg de 15.000,00 €. Elle n'est pas reprise au résultat mais bien au passif de la situation patrimoniale, car cette subvention était directement liée à l'installation d'un monte-charge entre notre espace - stock (sous-sol) et le rez-de-chaussée.

Dons en nature

Il ne faut pas oublier de citer les importants dons en nature que nous récoltons semaine après semaine. Que tous ces donateurs trouvent ici notre plus grand merci :

- La boucherie RENMANS de Marche,
- La boulangerie DELHAYE de Marche,
- La boulangerie GRAULUS de Aye,
- La centrale LIDL de Aye,
- Le CARREFOUR de Marche,
- L'ALDI de Marche,
- Le DELHAIZE de Marche,
- L'enseigne HEMA de Marche,
- La boulangerie PIHART de Jemelle,
- Ainsi que des initiatives de particuliers.

Graphiques

Nombre de rations alimentaires servies par mois

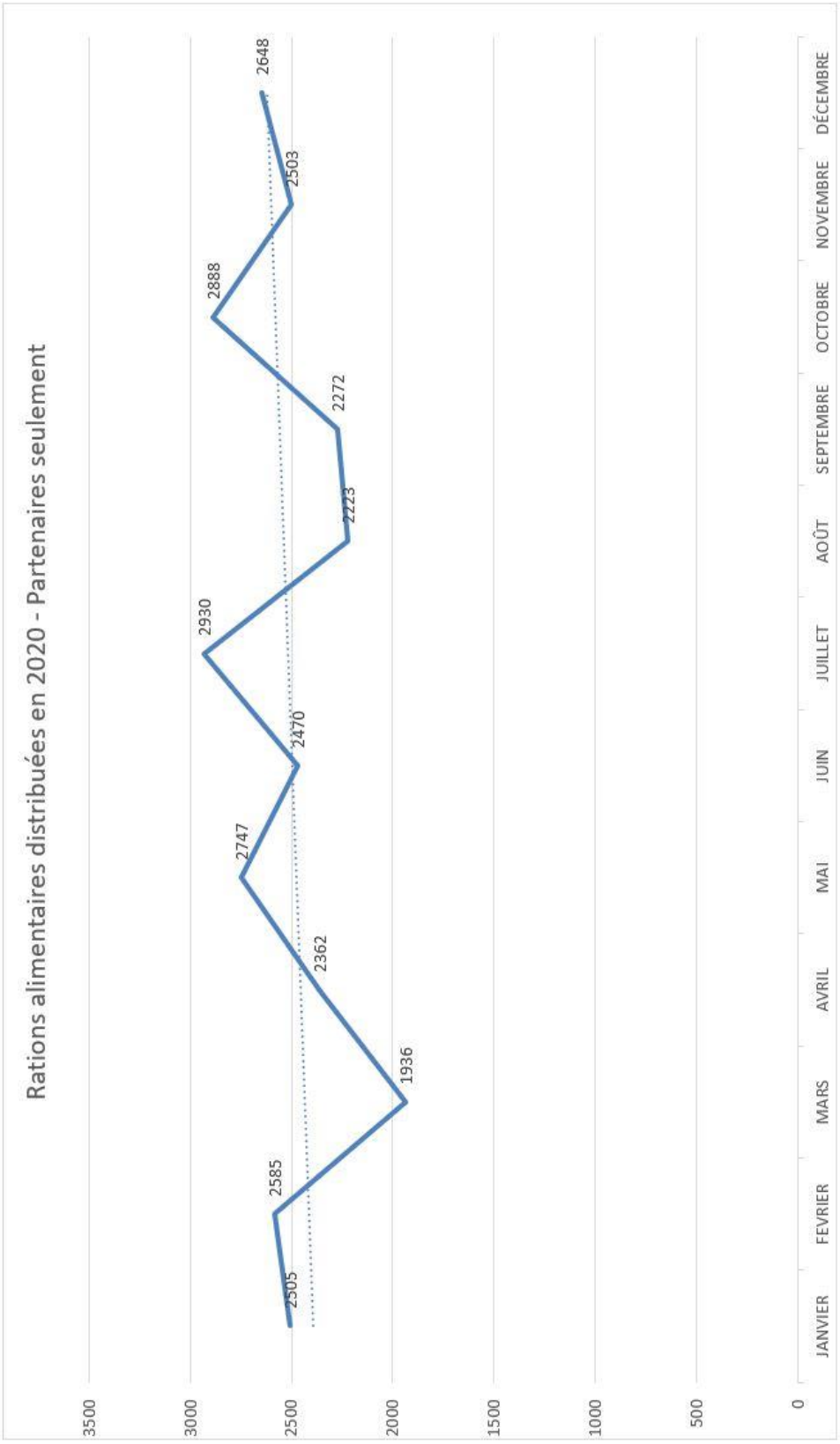

Distribution mensuelle des colis

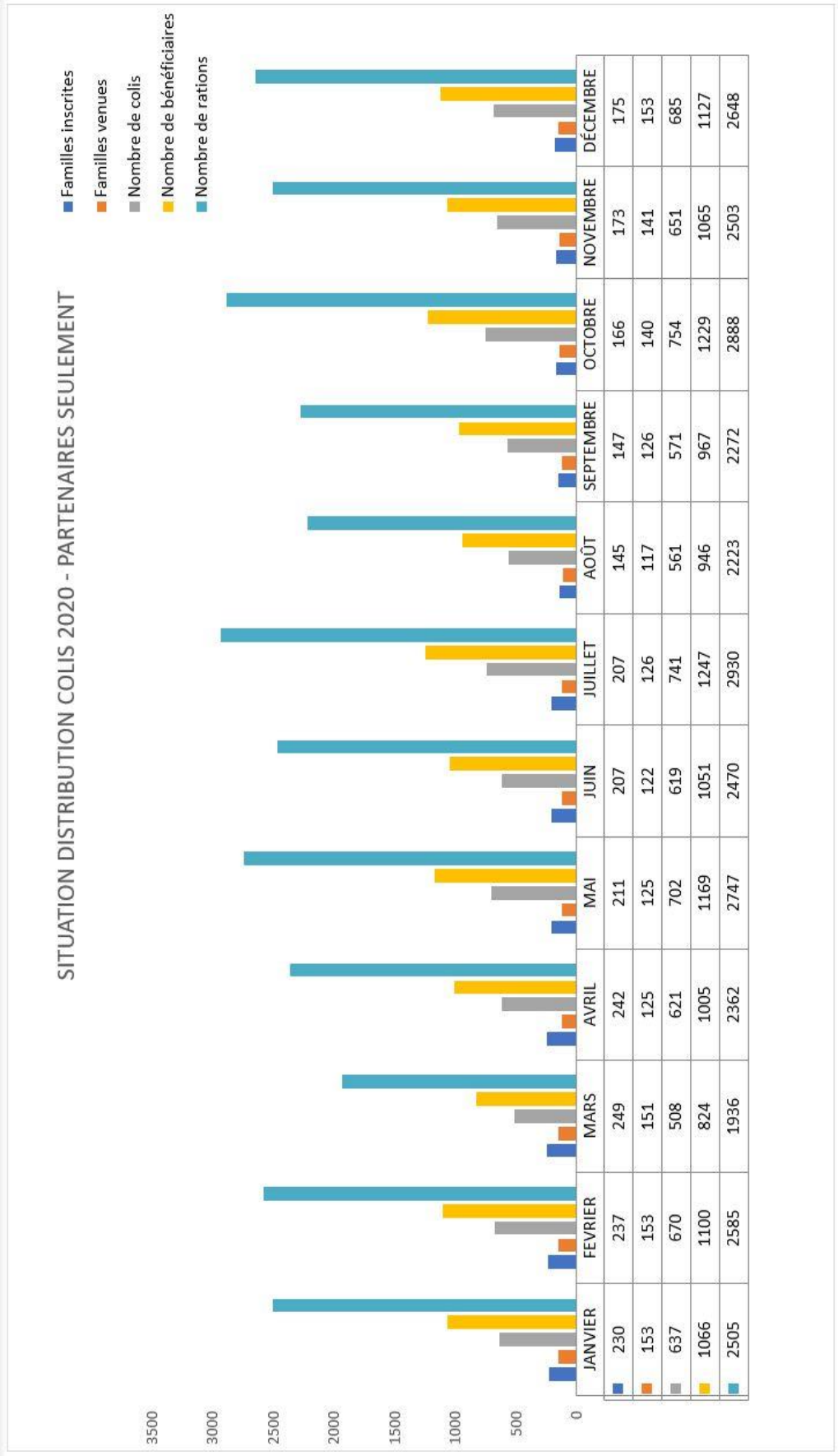

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Familles inscrites	230	237	249	242	211	207	207	145	147	166	173	175
Familles venues	153	153	151	125	125	122	126	117	126	140	141	153
Nombre de colis	637	670	508	621	702	619	741	561	571	754	651	685
Nombre de bénéficiaires	1066	1100	824	1005	1169	1051	1247	946	967	1229	1065	1127
Nombre de rations	2505	2585	1936	2362	2747	2470	2930	2223	2272	2888	2503	2648

Ventilation distribution des rations par C.P.A.S

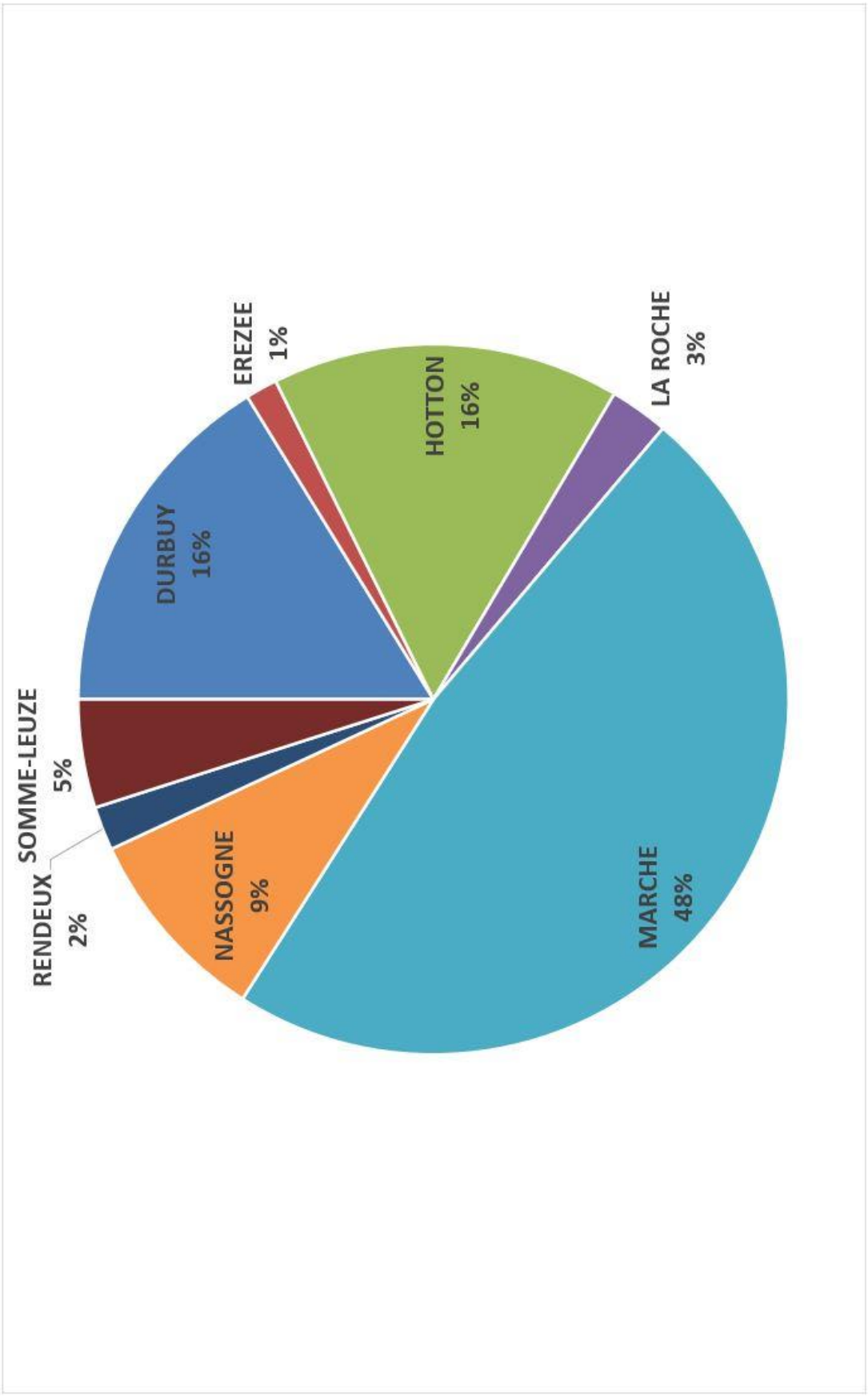

Organigramme

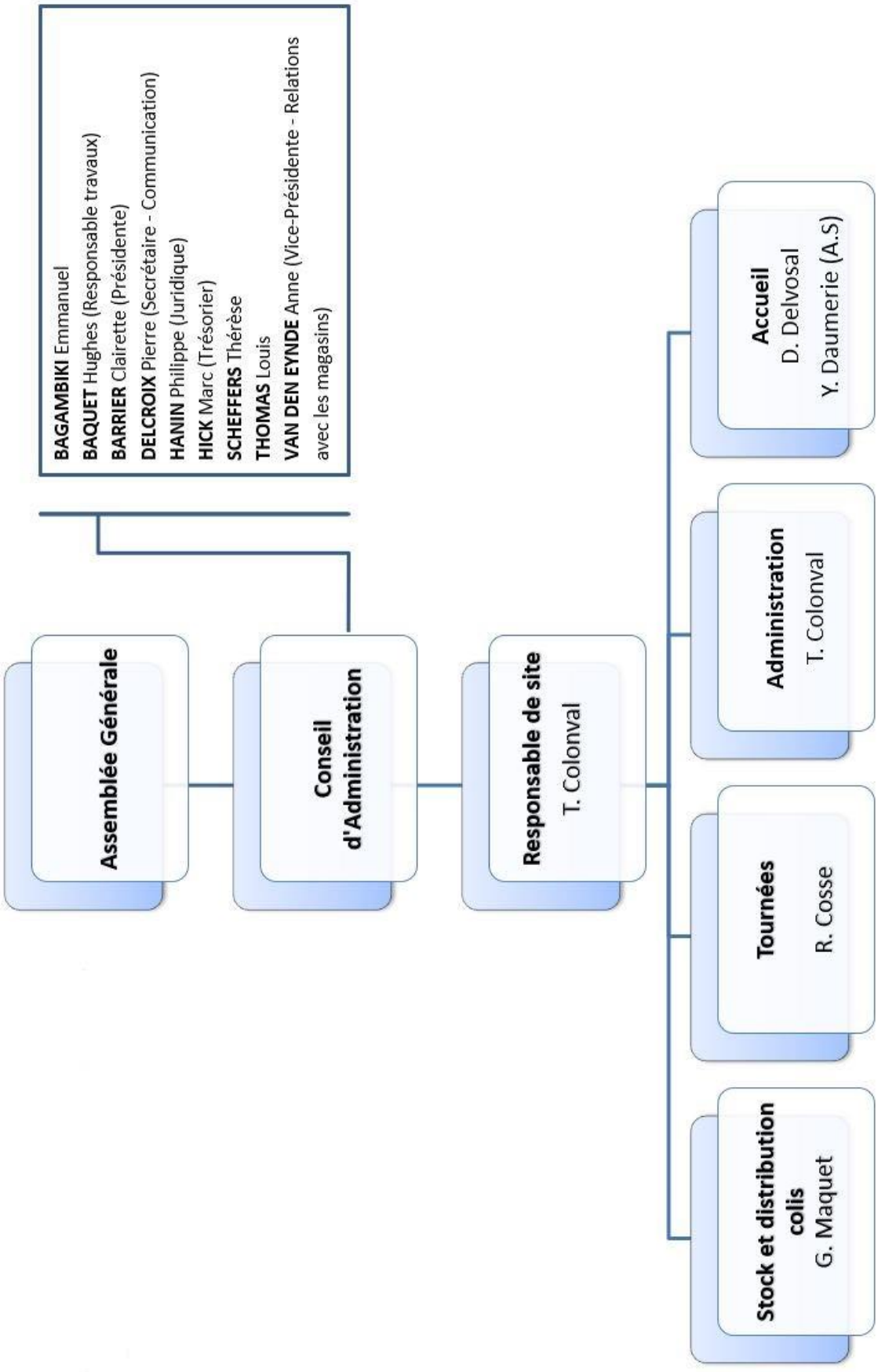

Composition du Conseil d'Administration

Faisant suite à la décision de l'Assemblée Générale du 7 août 2020.

Nom	Prénom
BAMGAMBIKI	Emmanuel
BARRIER	Clairette
BAQUET	Hughes
DELCROIX	Pierre
HANIN	Philippe
HICK	Marc
SCHEFFERS	Thérèse
THOMAS	Louis
VAN DEN EYNDE	Anne

Responsable de site et gestion journalière

Nom	Prénom
COLONVAL	Thierry

Notre vision pour 2021

Accueillir dans des conditions normales

Si les conditions sanitaires actuelles nous permettent de fournir à un public précarisé une aide alimentaire précieuse, nombreuses sont les personnes, tant chez les bénévoles que chez les bénéficiaires à estimer qu'une part importante de ce qui fait notre spécificité n'est plus là.

Nous savons, par ailleurs, que même s'il y a un retour à la normale au point de vue sanitaire, il faudra des années pour une diminution significative de la précarité. Malheureusement demain, sans doute plus qu'aujourd'hui, une association comme la nôtre restera indispensable pour colmater, un tant soit peu, les blessures de notre société.

Accueillir dans des conditions normales, autour d'un café, d'une viennoiserie avec un petit peu de parlote en plus nous manque à tous.

Dès que les circonstances le permettront, nous aspirons tous à recréer du lien. Ce sera une de nos priorités en 2021

Permettre à nos bénévoles un retour en service

De nombreux bénévoles sont restés éloignés, soit parce que leur état de santé les fragilisait, soit parce que leurs services habituels (repas) étaient à l'arrêt. Ils nous manquent cruellement.

Nous espérons les revoir tous, dans leur service initial - ou un autre – pour partager avec nous un même élan à servir.

La mise en place des nouveaux services

Nous aspirons aussi, maintenant que notre structure le permet à la mise en place de services d'aide à nos bénéficiaires. Nous souhaitons ouvrir dès que possible le cabinet médical (pour les personnes non en ordre de mutuelle), le service de douche, le service coiffure, l'aide au remplissage de la déclaration fiscale.